

Présents : Mmes CABOT, CHAMPOUX, LAVEST, REVILLIER, ROUSTAN (directrice), SAUTET, SIBAUD, VANDEMOORTELE, VULLO enseignantes
Mrs ELLIOT et WATINE, enseignants
Mme MEGRET représentante des parents d'élèves
Mrs COLLIN, POTTIER et ZUSSY représentants des parents d'élèves
Mme FAFOURNOUX, service enseignement, mairie de Riom
M VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires,
M EGLIZOT, DDEN

Absente :

Mme SANCIER, Inspectrice de l'Education Nationale, excusée
Mme MOURNIAC-GILORMINI, conseillère municipale, excusée
Mme Vallot, enseignante, excusée

1°) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Taux de participation: 62,69%

Les 10 titulaires sont dans l'ordre de la liste : Caroline Mégret, André Pottier, Gaëla Aubelle, Marie Eloy, Jeanine Jolain, Cécile Pécou, Nicolas Zussy, Perrine Vénuat-Vallat, Fanny Jouhault, Charlotte Magnol

Les 8 suppléants sont dans l'ordre de la liste : Elise Gradéa, Guillaume Collin, Julie Guillou, Mélanie Desplebains, Julien Mégret, Fabienne Jacquy, Christine Lopitiaux, Cécile Henry

Pour communiquer avec les représentants des parents d'élèves : apejeanrostand.riom@gmail.com

2°) Règlement de l'école

Lecture du règlement. De nombreux changements dus à l'emménagement de l'école dans de nouveaux locaux, des protocoles sanitaires et du plan Vigipirate relevé à son niveau maximal.

Ce règlement est adopté à l'unanimité. Un exemplaire sera lu et commenté dans chaque classe, transmis à chaque famille et consultable sur le site internet de l'école.

3°) Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Un exercice d'évacuation (incendie et risque majeur inondation) a eu lieu le **mardi 21 septembre**.

L'évacuation a duré environ 6 minutes et s'est très bien déroulée.

Le PPMS est élaboré par les directeurs d'école et envoyé à la mairie et IEN. Un exercice départemental est prévu le mardi 15 décembre 2020 dans la matinée.

A ce jour, il manque les plans des nouveaux locaux pour que Mme Roustan puisse le finaliser et le déposer sur la plateforme sécurisée de la direction académique et le communiquer au maire.

Vigipirate est à son niveau maximal « urgence attentat » depuis la rentrée de Toussaint.

Il devient urgent de le finaliser.

Mme Vallot a fait une demande pour sécuriser les fenêtres de sa classe ouvrant directement sur la rue. Il faut aérer toutes les 2 heures dans le respect du protocole sanitaire.

La commission de sécurité s'est réunie le mardi 1er décembre. Un problème de dernière minute avec l'alarme incendie n'a pas permis de finaliser la visite. Des réserves et des préconisations ont été émises. Nous attendons le rapport. La commission statuera le 17/12/2020.

4°) Bilan des effectifs par classe et de l'école / dispositif d'aides aux élèves

Mme Revillier a été nommée sur le dispositif Ulis. Pas d'autre changement dans l'équipe enseignante.

6 AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) sont présentes sur l'école.

Mme De Pinho effectue un service civique à l'école depuis le 02/11/2020, Mme Fargeix, depuis le 23/11/2020.

Effectifs de l'école : 213 élèves

Répartition dans les classes : CP = 24 ; CP-CE1= 24 ; CE1= 22 ; CE1-CE2 = 25; CE2= 25 ; CM1 = 24 ; CM1-CM2 = 21 ; CM2 = 23 ; Ulis_C= 13 ; Ulis_E= 12

UPE2A : aide aux enfants allophones, 2 interventions par semaine par groupe de 2 ou 3

RASED = réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Le réseau est constitué de 2 membres : Mme Lavest, enseignante spécialisée d'aide à dominante pédagogique et M Chanselme, psychologue scolaire. Il n'y a pas d'enseignante spécialisée à dominante rééducative sur le secteur.

M Chanselme est présent régulièrement à l'école pour effectuer les bilans nécessaires aux orientations et à la demande des enseignants et des parents pour des situations particulières.

Mme Lavest est présente 4 demi-journées mais cela peut varier selon les périodes et les demandes sur son secteur comprenant de nombreuses écoles. 19 demandes du CP au CM1 dont des évaluations scolaires étalonnées et des suivis hebdomadaires. Mme Lavest fait également de la co-intervention auprès des CE1. Elle a également participé à la passation des évaluations nationales. Des points avec les enseignants et les parents sont faits régulièrement.

5°) Projets et vie de l'école

En raison de la crise sanitaire et dans le respect du protocole, les sorties sont annulées ou adaptées.

- Un hommage à Samuel Paty a été rendu en classe ce lundi 2 novembre et un travail plus approfondi, en lien avec les programmes est mené en EMC dans les classes de CM et CE2 autour de la laïcité et de la liberté d'expression.

- **PRIX DES INCORRUPTIBLES**

Projet fédérateur de la PS (école maternelle Jean Rostand) au CM2

Chaque niveau dispose d'une sélection de livres. Les livres « tournent » afin que chaque élève ait la possibilité de lire tous les livres dans le respect du protocole sanitaire. En ULIS, les livres seront lus en classe et des activités régulières seront mises en place par groupe de niveaux. Chacun dispose d'un carnet de lecture à compléter.

Deux points forts sont prévus dans l'année sur des matinées banalisées pour l'organisation d'ateliers autour des livres (littérature/écriture ; utilisation des tablettes ; arts visuels ; etc...). Ils seront organisés si le protocole sanitaire est allégé.

Un vote final, au mois de mai est proposé par l'association « les incorruptibles ».

La liaison GS/CP prendra appui sur ce projet si le protocole sanitaire est allégé.

Les livres ont été financés par la coopérative scolaire, environ 900 € et 500 € par la mairie, sur le budget BCD.

- **Liaison CM2-6^{ème} : Rallye math** : toutes les classes de CM sont inscrites au rallye mathématique départemental. Chacune des classes de CM2 des 6 écoles rattachées au collège Pierre-Mendès-France est associée avec une classe de 6^{ème}.

- **EPS** : 3 intervenants sur l'école : M Lombard, M Barrier et Mme Suk-Jeannot.

En raison de la crise sanitaire aucune rencontre inter-écoles ne pourra avoir lieu cette année.

La programmation des activités sera adaptée au protocole en vigueur. Les déplacements restent néanmoins autorisés dans le respect du protocole sanitaire.

Les classes devraient aller au gymnase de Mozac, au tennis, à la Riomoise, au CRTA, au parc du Cérey, au gymnase de la Varenne,...).

Certaines séances ont lieu en ½ groupe sous le préau de l'école.

- **PISCINE : 155 élèves concernés.**

La classe de CE2 de Mme Vallot se rend à la piscine du 07/09 au 15/11 le jeudi matin soit 8 séances. (1 seul maître-nageur à disposition et uniquement le grand bassin pour tous les groupes).

Mme Vallot remercie les mamans d'élèves qui ont accompagné les séances précédentes.

Pour les deux dernières séances, elle sera accompagnée de Mme Pinho en service civique à l'école.

75 élèves des classes de CP, CE1 et Ulis se rendront à la piscine du 05/04 au 20/06 le jeudi après-midi soit 8 séances si le protocole en vigueur le permet.

36 élèves de CE1-CE2 + Ulis se rendront à la piscine du 05/04 au 20/06 le jeudi matin soit 8 séances. (1 seul maître-nageur à disposition et uniquement le grand bassin pour tous les groupes) si le protocole en vigueur le permet.

Tous les élèves seront évalués sur la base du livret du savoir nager scolaire délivré par la piscine (4 niveaux à valider attendus en fin de cycle 3 c'est-à-dire à la fin de la 6^{ème}).

- **MUSIQUE** : Elise Escarguel et Véronique Tortajada interviennent à l'école.

Pour les CM, un projet a été élaboré autour du Slam en lien avec un spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle de Riom. Le travail d'écriture sera fait en classe en production d'écrit. La partie rythme et création musicale se fera grâce à un logiciel sur les tablettes (Audacity) avec l'aide de l'intervenante en musique. Les élèves bénéficieront de 10 séances dans l'année avec Véronique Tortajada.

Un projet « le chercheur de sons » concerne les classes de CP, CP-CE1 et CE1 qui bénéficient d'une séance par semaine avec Elise Escarguel. Il est lié au spectacle « Le bestiaire végétal ».

Un projet de création de vidéos autour de paysage sonore, en relation avec le spectacle « La Fenêtre » a été élaboré pour la classe de CE1-CE2 qui bénéficie d'une séance par semaine avec Véronique Tortajada

Le projet des dispositifs Ulis de Mme Revillier et Mme Sibaud s'intitule les traversées intérieures en relation avec le spectacle la fenêtre. Les élèves bénéficient d'une séance par semaine avec Elise Escarguel ou Véronique Tortajada.

La classe de CE2 de Mme Vallot ne bénéficiera pas des interventions cette année par manque de créneaux disponibles.

Les projets sont adaptés pour respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Les séances à l'école d'arts sont suspendues en raison de la crise sanitaire. Mme Roustan a fait une demande de déplacement des interventions dans les classes : a priori, ce n'est pas prévu dans la convention des intervenantes donc pas possible.

- **ERASMUS** : Dans le cadre des activités pédagogiques à l'école, nous avons déposé une candidature pour un projet Erasmus+ en 2020. Ce projet a été retenu par l'agence Erasmus qui représente l'Union Européenne pour ces projets scolaires. Une subvention nous a été accordée pour financer les mobilités de 5 enseignants sur l'école.

L'objectif de ces mobilités pour les enseignants est le développement de leurs compétences en anglais, l'acquisition et le partage des connaissances sur les pays européens et leur pédagogie, pour ensuite en faire bénéficier leurs élèves.

En raison de la crise sanitaire, ces mobilités sont reportées à Toussaint 2021.

Fin octobre 2020, nous avons déposé une demande d'accréditation pour les projets ERASMUS pour les années 2021-2027. Si notre école obtient l'accréditation, cela nous permettra de demander des subventions complémentaires pour financer d'autres mobilités pour les enseignants mais également d'envisager des mobilités d'élèves de CM à l'étranger.

Ces prochaines années, nous allons tenter de faire vivre ce projet en mobilisant les élèves autour d'activités linguistiques et culturelles liées aux différents pays européens.

Nous avons sollicité la participation de la mairie de Riom pour compléter le financement de ces mobilités et activités. 1 600 € ont été attribuées en octobre dans le cadre du Fond d'Initiative Scolaire.

Nous avons également sollicité le service périscolaire pour participer aux activités culturelles. Ils ont répondu favorablement.

Ce projet a été construit pour fédérer une école dans son ensemble autour des valeurs européennes et pour améliorer les compétences linguistiques des élèves.

La correspondance scolaire avec l'Angleterre pour les deux classes de CM1-CM2 et CM2 se poursuit cette année.

Une matinée anglaise sera organisée mardi 15 décembre avec les 3 classes de CM. 1 atelier portera sur l'écriture d'une carte de vœux, 1 atelier sur un exercice de compréhension orale, 1 atelier chant en anglais.

6°) Travaux et déménagement

Le déménagement a eu lieu cet été. Les enseignants ont beaucoup œuvré pour faire et défaire les cartons. La mairie a également beaucoup œuvré pour remettre les locaux en état. Les personnels de la mairie ont été à l'écoute des demandes et ont fait leur maximum pour les réaliser.

Cependant, le temps a manqué et les conditions de reprise pour les personnels ont été compliquées : déballer les cartons, aménager le bureau de direction, aménager la salle des maitres... Tout cela s'est fait au dernier moment. Le copieur et le téléphone n'ont été en fonctionnement que la veille de la pré-rentrée.

Les élèves, eux ont pu être accueillis dans de bonnes conditions et sont très contents de la grande cour.

Des travaux sont encore prévus : ajout de ligne téléphonique (actuellement l'école ne dispose que d'un poste dans le bureau de direction), un copieur supplémentaire pour le hall 2 a été demandé, une sonnerie de récréation qui s'entende dans toutes les classes, révision des stores en mauvais état...

Une cloison a été tombée pour ouvrir la salle des maitres pendant les vacances de Toussaint. Elle résonne moins et sa configuration est plus adaptée au protocole sanitaire. Un plan de travail a été installé dans le coin copieur/massicot, ce qui a bien amélioré les conditions de travail.

Des travaux supplémentaires vont être demandés : les classes ne disposent pas toutes d'un faux plafond et celles-ci résonnent beaucoup. La contrainte des masques pour les adultes et les enfants accentuent encore les nuisances sonores.

7°) Rythme scolaire

Toute l'équipe demande un retour à 4 jours pour l'école. Une lettre commune signée par les 7 directeurs de Riom est parvenue au maire en fin d'année scolaire. M Pécol nous a répondu qu'il était ouvert à la discussion. Il a rappelé que les parents avaient été favorables à la semaine avec le mercredi lors d'un questionnaire élaboré par un comité de pilotage dirigé par Mme Echaubard.

L'avis des parents a en effet été recueilli, il y a maintenant plusieurs années, avec un questionnaire complexe, sans aucune donnée quantifiable. Il serait intéressant de leur redemander leur avis aujourd'hui sous forme d'un référendum car le retour à 4 jours, dans les conditions actuelles se justifie pleinement.

D'ailleurs, le passage à 4 jours pendant la crise sanitaire de mai semble avoir été bien accueilli par les parents qui ont compris l'intérêt de cette mesure.

La crise que nous traversons nous montre à quel point le nettoyage et le respect de l'hygiène dans les locaux est primordial. Un point sur le nettoyage des locaux est prévu le vendredi 11 décembre.

Aujourd'hui à Riom, il ne reste plus rien du bien-fondé de la réforme des 4 jours et ½. Les TAP en maternelle ont été supprimés, il y a bien longtemps et les TAP à l'élémentaire sont suspendus durant la crise sanitaire. Si le souhait est de maintenir des TAP, organisés sur le mercredi matin, ces activités seraient plus ambitieuses et profitables aux enfants.

Le confinement impose de limiter les déplacements au strict nécessaire ainsi que les attroupements. Se déplacer 4 jours au lieu de 5, se regrouper 4 jours au lieu de 5 devant l'école vont dans ce sens.

Etre en conformité avec le reste des écoles de Riom Limagne et Volcans et sur la ville même de Riom.

Combien d'écoles sont restées en 4 jours et demi ? Chatel Guyon revient à un fonctionnement sur 4 jours.

Faire revivre les associations culturelles et sportives en sortie de crise : élargir les temps du mercredi pour proposer plus de créneaux aux enfants. Concentrer les activités le mercredi après-midi met en difficulté les associations et exclut les élèves des écoles publiques de Riom.

Réponse de M Vermorel :

« Monsieur le Maire a reçu un courrier envoyé et cosigné par les directeurs de nos 7 écoles publiques, datée du mardi 30 Juin 2020, soit à peine 48 heures après le deuxième tour des municipales (le nouvel exécutif n'étant donc pas encore en place...), demandant de réfléchir à relancer un débat sur le retour à 4 jours hebdomadaires d'école.

Je leur ai répondu fin Août, que nous allions prendre le temps de la réflexion au vu de ce qu'un changement de rythmes scolaires auraient comme impact pour les familles et la collectivité, mais que ce dossier était en bonne place sur le bureau du Maire.

Comme vous le savez déjà, M. Le Maire donne une grande importance à l'éducation des enfants sur sa commune et qu'il est très soucieux de leur rythme de vie, et plus particulièrement pour celles et ceux qui connaissent des difficultés, qu'elles soient scolaires ou familiales.

De plus, un nouveau changement serait un nouveau casse-tête pour certaines familles déjà bien malmenées en cette période, en terme d'organisation et de planning professionnel.

Une municipalité doit prendre des décisions pour l'ensemble de ses concitoyens, quelle que soit la composition de leur foyer (en couples, divorcés, monoparentales...), c'est pour cela qu'une réponse unanime existe rarement, et que le Maire doit prendre des décisions, qui quelques fois déplaisent à certains mais en satisfont d'autres.

Aussi, suite à ce temps de réflexion, vous avez reçu un courrier de M. Le MAIRE le 17 Novembre 2020 vous informant que notre décision avait été prise, et qu'il ne souhaitait pas relancer de débat sur les rythmes scolaires.

Dans les semaines à venir, une information sera faite dans ce sens auprès des APE, des parents, ainsi qu'aux agents œuvrant dans les écoles, car il semble que la réponse apportée par M. Le Maire aux directeurs d'établissement fait beaucoup parler, et qu'il me semble opportun d'apporter le même niveau d'information à toutes et à tous, acteurs de l'éducation des enfants afin d'éviter des inquiétudes naissantes. »

8°) Manifestation à venir:

- Loto-galette en **janvier 2021** (même fournisseur que l'an dernier)

9°) Questions des parents

A la mairie :

A la cantine, comment les enfants se servent-ils en ces temps de Covid? Certains se serviraient avec leurs propres couverts.

Les enfants se servent avec des couverts spécifiques pour les plats.

-Certains parents ont constaté que le masque n'est pas toujours correctement porté par les adultes en charge de la cantine. Ont-ils été informés, formés sur le port du masque?

Les adultes portent systématiquement le masque quand ils sont en contact avec les enfants ou la nourriture. En revanche les agents qui commencent leur journée de travail tôt le matin peuvent avoir une pause dans la matinée dans ce cas il incombe à chacun de respecter les gestes barrières.

Les agents ont été formés pour tous les Equipement de Protection Individuelle.

-Les enfants peuvent-ils garder manteau et écharpe à la cantine etc par exemple en raison du froid lié à l'aération?

Les enfants peuvent adapter leur tenue s'ils le souhaitent autant en période chaude que froide.

A la Mairie et aux enseignants:

Comment et quand les enfants ont-ils accès aux toilettes en ces temps de Covid?

Sur temps scolaire : pas de règles particulières. L'accès aux toilettes pendant la classe est autorisée en cas d'urgence et en fonction de l'âge des élèves. Les élèves sont invités à y aller pendant la récréation ou la pause méridienne.

Les enfants ont accès aux toilettes autant que nécessaire avec lavage des mains. Sur le temps de restauration, l'accès est limité aux "urgences".

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 11 mars-jeudi 17 juin

Fin du conseil d'école réalisé en visio à 19h.